



**Forum: Trucs en vrac**

**Topic: La TNT est-elle condamnée ?**

**Subject: Re: La TNT est-elle condamnée ?**

Publié par: onesime75

Contribution le : 22/06/2018 19:21:03

Citation :

Tof81 a écrit:

Pour moi c'est encore un pan du Service Public qui est grignotée ...

Hélas oui ! Car en plus de la redevance TV, il faut payer pour un abonnement ADSL ou Fibre pour de la TNT gratuite. Le service public n'est plus que l'ombre de lui-même. France 4 devrait quitter la TNT... Pour une autre diffusion non encore définie. Autre sujet : Il y a quelques années, les chaînes à péage comme Série Club et autres étaient sans coupures de pub. Fini tout ça ! Maintenant, il faut payer le bouquet contenant des chaînes "à coupures de pub". Il n'y a que les chaînes cinéma payantes qui ne coupent pas leurs films. Pour combien de temps ?